Réunion du CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL DU PICKLEBALL

Mardi 29 septembre 2026, 18 h, heure de l'Est

Vidéoconférence

Notes de discussion

Participants :

Charity Christianson	Alberta	**Marcel Gagnon**	Québec
Lisa Hardy	Alberta	**Marilyn Barrington**	Saskatchewan
David Snell	C.-B.	**Glenn Stumborg**	Saskatchewan
Leigh Hoyt	N.-B.	**Dane Cruickshank**	Yukon
Eleanor Fitzpatrick	N.-É.	**Ron Marion**	Président (président du
Jonathon Moody	Ontario	**Alden Briggs**	conseil d'administration)
Doris Dunphy	Île-du-Prince-Édouard	**Barry Petrachenko**	Pickleball Canada
Nadine Boutin	Québec	**Terri Boizard**	Directeur général
		Philippe Germain	Interprète

Absents :

Ted Fardoe	Manitoba	**Don Johnston**	Nouvelle-Écosse
Marie Thibeault	Nouveau-Brunswick	**Nicole Carlson**	Terre-Neuve

R. Marion a ouvert la séance à 18 h, heure de l'Est.

Remarques d'ouverture du président

R. Marion a souhaité la bienvenue aux membres ainsi qu'à Leigh Hoyt, vice-présidente de Pickleball Nouveau-Brunswick, et à Leanne McCarthy, administratrice chez Pickleball Nouvelle-Écosse, qui se joignaient au groupe.

Ordre du jour

L'ordre du jour a été passé en revue et n'a suscité ni commentaires ni questions.

Notes de discussion – Réunion précédente

Il n'y a eu ni commentaires ni questions concernant le compte rendu de la réunion précédente.

Mise à jour du conseil d'administration

R. Marion a présenté un bref compte rendu des dossiers actuels du conseil d'administration et des travaux en cours.

Opérations

B. Petrachenko a présenté un compte rendu verbal des opérations; le rapport écrit suivra plus tard cette semaine.

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en **vert**

Championnats nationaux

- Les championnats nationaux ont donné lieu à plus de 3 000 matchs et ont marqué la deuxième année d'existence du PTC.
- La Colombie-Britannique a remporté le PTC pour la deuxième année consécutive.
- Des remerciements ont été adressés à toutes les provinces et à tous les participants, l'objectif étant d'accueillir davantage de provinces l'année prochaine.
- L'événement a continué d'évoluer grâce à une installation spécialement conçue pour le pickleball. L'installation a été bien accueillie par les participants.
- L'appel d'offres sera mis à jour avec quelques modifications mineures et une version actualisée sera envoyée aux soumissionnaires actuels cette semaine.
- D. Snell a demandé si le dossier d'appel d'offres pouvait être partagé. B. Petrachenko a précisé que les mises à jour se limitaient à environ 5 ou 6 points mineurs.

Événements provinciaux

- Les dix championnats provinciaux se sont tous déroulés avec succès cette année. Des remerciements ont été adressés à toutes les personnes impliquées.

Tournois sanctionnés

- On dénombre à ce jour 71 tournois sanctionnés, soit une légère hausse par rapport à l'année dernière.
- Certains tournois ont connu une baisse de participation, et il pourrait être possible d'apporter des ajustements au programme.

Projet pilote de ligue

- La participation au projet pilote de ligue a été faible jusqu'à présent, mais le concept a été accueilli favorablement.
- Ce projet pilote vise à explorer la dimension « de club à club », et les enseignements tirés cette année aideront à définir l'approche à adopter à l'avenir.

Arbitrage

- Des travaux sont en cours pour élaborer un programme de formation normalisé pouvant être utilisé partout au pays.

Haute performance

- Le programme de haute performance continue de progresser, avec notamment un événement « Combine » en mai et un événement MLP au Michigan en juillet.
- Les gagnants des championnats nationaux ont été identifiés comme candidats potentiels au programme de haute performance.
- La Coupe nationale aura lieu en novembre à Dallas, au Texas.
- Deux camps de perfectionnement sont prévus pour l'automne.

Programme jeunesse

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en **vert**

- Pickleball Canada collabore avec la Colombie-Britannique dans le cadre de son initiative en milieu scolaire; des renseignements devraient être communiqués aux associations de parents et d'enseignants (PTSO) cet automne.
- Cette initiative vise à soutenir la mise en œuvre du programme en 2027.
- D. Snell a indiqué qu'ils sont prêts à démarrer en janvier 2027. B. Petrachenko a confirmé que janvier est l'échéance actuelle, et que de plus amples renseignements seront fournis aux associations de parents et d'enseignants sous peu.
- En Colombie-Britannique, le programme est dispensé par des entraîneurs qui sont également enseignants et comprend une formation destinée aux enseignants ainsi que des activités de sensibilisation auprès des élèves.

Affaires du Conseil
Mise en œuvre de l'ensemble de politiques sur l'intégrité dans le sport
Rétroaction, commentaires et questions des PTSO

Le Conseil a discuté de la mise en œuvre de l'ensemble de politiques sur l'intégrité sportive de Pickleball Canada, y compris les questions et les commentaires soumis par les associations provinciales et territoriales ainsi que les renseignements supplémentaires distribués avant la réunion.

- R. Marion a reconnu l'important travail accompli dans l'examen de l'ensemble des politiques et a encouragé la poursuite des questions et des discussions à mesure que la mise en œuvre progresse.
- B. Petrachenko a fait remarquer qu'une documentation exhaustive avait été distribuée plus tôt dans le mois et que d'autres questions et points avaient été soulevés depuis. Certains des nouveaux points nécessiteront un examen plus approfondi à mesure que la mise en œuvre se poursuivra.
- Pickleball Canada est conscient des conflits potentiels entre le cadre national et les lois provinciales et territoriales et continuera de travailler sur ces questions dans le cadre de la mise en œuvre.
- L'importance de veiller à ce que les politiques, les codes de conduite et les processus provinciaux soient harmonisés avec le cadre national a été abordée, tout en reconnaissant que les exigences législatives provinciales peuvent entraîner certaines différences.
- Le Conseil a discuté du rôle prévu de la tierce partie indépendante (TPI) et de l'importance de préserver l'indépendance dans le processus de traitement des plaintes et d'arbitrage. L'objectif est d'éviter le chevauchement des processus et de s'assurer que les plaintes sont correctement acheminées vers l'organisation ou l'instance chargée de les traiter.
- Des questions ont été soulevées concernant les appels, notamment la manière dont un appel peut s'appliquer à une décision ou à une sanction, ainsi que l'importance de garantir le respect des principes de justice naturelle et la possibilité pour les personnes concernées d'être entendues. Certaines associations provinciales de pickleball (PTSO) examineront leurs processus d'appel existants dans le cadre de ce travail.
- La répartition des coûts liés à l'ITP, à l'agent du jeu équitable et à d'autres processus indépendants a fait l'objet d'une discussion. B. Petrachenko a précisé que lorsqu'une plainte est jugée relever de la compétence de Pickleball Canada et qu'elle est acceptée par l'ITP de Pickleball Canada, c'est Pickleball Canada qui assumera les coûts associés. Ces coûts ne seront pas automatiquement transférés à l'organisme provincial de sport de pickleball (PTSO).

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en **vert**

- Il a été noté que lorsqu'une plainte relève de la compétence d'une association provinciale ou territoriale (PTSO), celle-ci demeure responsable du respect de ses politiques et procédures applicables, y compris des coûts associés.
- On a insisté sur la nécessité de disposer de procédures claires en matière de compétence et de triage afin d'éviter que des personnes n'engagent des procédures parallèles à la fois auprès d'une PTSO et de Pickleball Canada.
- L. Hardy, de l'Alberta, a recommandé que chaque PTSO confirme ses obligations en vertu de la législation provinciale applicable et auprès de son organisme sportif provincial ou de ses autorités de réglementation. Une prudence particulière a été recommandée pour les plaintes portant sur des mauvais traitements, des agressions sexuelles, de l'intimidation ou d'autres questions graves, où un processus indépendant approprié pourrait devoir s'appliquer dès le départ.
- L'UCCMS et ses définitions ont été identifiées comme un point de référence important pour harmoniser les codes de conduite et éviter l'élaboration de définitions sensiblement différentes d'une juridiction à l'autre.
- J. Moody a fait remarquer que l'objectif en Ontario est d'aligner ses politiques aussi étroitement que possible sur le cadre de Pickleball Canada, tout en identifiant les différences provinciales nécessaires. La possibilité de collaborer pour simplifier et harmoniser les politiques a été discutée.
- M. Barrington a présenté des renseignements sur l'ensemble des politiques de Sask Sport et son organigramme de traitement des plaintes et des procédures d'enquête (ITP) comme ressource potentielle pour les organisations provinciales et territoriales (OPT) qui examinent leurs propres processus.
- Les OSP ont été encouragés à continuer de poser des questions à Pickleball Canada à mesure que la mise en œuvre progresse. B. Petrachenko a indiqué que les questions pouvaient lui être adressées ou à T. Boizard, qui peuvent aider les OSP à entrer en contact avec les ressources appropriées.
- Le groupe a convenu que la mise en œuvre de la politique d'intégrité sportive devrait rester à l'ordre du jour du Conseil à l'approche de la mise en œuvre et se poursuivre au-delà du mois de novembre.

La mise en œuvre de l'ensemble de politiques sur l'intégrité sportive restera à l'ordre du jour de la réunion du Conseil de novembre et, au besoin, par la suite.

Suivi des clubs affiliés et des événements approuvés / Exigences d'inscription
Rétroaction, commentaires et questions des OTS

B. Petrachenko a fait le point sur la proposition d'ajouter une catégorie d'événements récréatifs et communautaires au sein du processus d'inscription aux tournois.

- Pickleball Canada a l'intention de mettre en place un processus d'inscription pour les événements récréatifs et communautaires organisés par les clubs affiliés. Cela offrirait une option plus simple pour les événements qui ne répondent pas aux critères d'un tournoi sanctionné.
- L'objectif est de soutenir un éventail plus large d'événements organisés par les clubs, y compris les jamborees, les journées récréatives et les activités communautaires similaires, tout en s'assurant que Pickleball Canada et les PTSO soient informés des événements organisés par les clubs affiliés.
- La catégorie « récréative/communautaire » n'a pas pour but d'imposer une structure d'événement standardisée. Les clubs disposeraient d'une certaine souplesse pour personnaliser leurs événements.

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en **vert**

- Les événements organisés par les clubs affiliés devraient être enregistrés afin que Pickleball Canada et l'association provinciale ou territoriale concernée (PTSO) disposent d'un registre de l'activité.
- B. Petrachenko a souligné que l'obligation d'inscription est conçue comme une mesure administrative et de gestion des risques, plutôt que comme un processus punitif ou un moyen de dissuader les clubs d'organiser des événements.
- Les renseignements fournis lors de l'enregistrement permettront également d'avoir une meilleure visibilité sur les types et le nombre d'événements offerts par les clubs et pourraient aider Pickleball Canada et les PTSO à mieux soutenir ces activités.

Assurance / Gestion des risques

- L'importance de l'inscription des événements organisés par les clubs a été abordée en lien avec le programme national d'assurance et la nécessité pour Pickleball Canada et les PTSO de savoir quelles activités sont menées par les clubs affiliés.
- B. Petrachenko a précisé que la discussion ne visait pas à suggérer que les activités régulières des clubs, les entraînements ou les programmes d'enseignement devaient être enregistrés individuellement.
- L'accent est mis sur les événements qui ne font pas partie des activités régulières du club, comme les tournois, les jamborees et autres événements spéciaux organisés.
- Le processus d'inscription vise à réduire l'incertitude entourant les activités organisées par les clubs affiliés et à assurer un meilleur contrôle administratif et une meilleure gestion des risques.
- B. Petrachenko a indiqué que la page Web consacrée à l'assurance sera mise à jour afin de refléter la nouvelle catégorie d'événements récréatifs et communautaires ainsi que les renseignements connexes.

Questions et précisions

- B. Petrachenko a indiqué que des renseignements avaient été diffusés le 7 juillet et que d'autres mises à jour seraient fournies au fur et à mesure de la mise en œuvre de la nouvelle catégorie.
- D. Snell a décrit le processus actuel de BC, qui comprend un processus d'examen et d'inscription pour les événements des clubs, et a souligné que BC considère cela comme un service offert à ses clubs.
- Il a été précisé que le nouveau processus utilisera le portail d'inscription aux tournois et aux événements et que les événements ne faisant pas partie des activités régulières du club devront être inscrits.
- Le groupe a discuté des événements organisés par des clubs affiliés dans des installations autres que leur emplacement habituel. B. Petrachenko a confirmé que le lieu d'un événement ne dispense pas de l'obligation de l'enregistrer s'il relève du type d'activité organisée dont il est question.
- Le groupe a également discuté des événements auxquels participent des membres d'autres clubs. L'accent demeure sur l'enregistrement de l'événement organisé par le club plutôt que sur la restriction des lieux où les membres peuvent jouer.
- B. Petrachenko a souligné que l'objectif général est d'avoir une meilleure visibilité sur les événements des clubs afin que Pickleball Canada et les PTSO puissent soutenir les clubs, comprendre les niveaux de participation et d'activité, et renforcer les pratiques de gestion des risques.

Pickleball Canada mettra en place le niveau d'inscription des événements récréatifs et communautaires.

Les renseignements relatifs à l'assurance et sur le site Web seront mis à jour pour refléter le nouveau processus.

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en **vert**

Pickleball Canada et les PTSO continueront de peaufiner les détails du processus et de la terminologie, y compris la manière dont les événements de plus grande envergure, tels que les jamborees et les journées récréatives, seront pris en compte.

Suggestions de sujets pour les prochaines réunions
Clubs privés – Futurs groupes de travail

- Le Conseil a discuté de la question de savoir si les clubs privés devraient constituer un sujet de discussion futur pour le Conseil.

B. Petrachenko se chargera de soulever cette question au niveau provincial et d'évaluer s'il serait utile de former un petit groupe ou un groupe de travail pour approfondir le sujet et définir une orientation claire avant de le présenter à nouveau au Conseil.

Programmes pour les jeunes

- B. Petrachenko a fait remarquer que les programmes pour les jeunes avaient déjà été soulevés comme un domaine d'intérêt potentiel.
- Pickleball Canada recueille actuellement de l'information auprès des provinces, notamment sur le programme pour les jeunes en milieu scolaire de la Colombie-Britannique, afin de mieux comprendre les programmes et les possibilités existants.
- Il n'existe actuellement aucun programme de financement en place. Un soutien financier potentiel pourrait être envisagé à l'avenir, une fois qu'un programme et une approche auront été établis.
- D. Snell a fait remarquer que Via Sport a apporté un soutien important aux programmes pour les jeunes en Colombie-Britannique et que des options similaires sont probablement offertes dans d'autres provinces.

Les programmes destinés aux jeunes seront inscrits à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil, et environ 5 à 10 minutes seront consacrées à ce sujet.

Remarques finales
R. Marion a remercié les membres pour leur participation.

Levée de la séance
La réunion a été levée à 19 h 30 HE.

Prochaine réunion : le 10 novembre 2026 à 18 h HNE / 16 h HAP

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en **vert**